

	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> <b>Du 05 avril 2025</b> <b>Compte Rendu</b>	Pages : 5
Rédacteur : Secrétaire Générale		

Le 05 avril 2025, au Siège de France Cricket, 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice

**1. Emargement :**

- Clubs participant au vote ( « votants »), en présentiel, par procuration, et à distance ( Nouvelle Calédonie) : 53 clubs (y compris ceux qui sont arrivés en cours de réunion) ayant des voix et droit de vote, représentés par leur président ou par mandataire ou par procuration, soit un total de 110 voix présentes sur 157 voix acquises

Amader Paris CC ; BCCP ; Château de Thoiry CC ; CSPT Sarcelles ; Dreux CC ; Paris Knight Riders ; France Gymkhana CC ; Vipers Grigny CC ; LFP Morangis ; Villeneuve SK ; Sultans CC ; UIF Evry ; Kerela Tuskars Ambassadors ; Bengals Tigers CC ; Balbyniens CC ; Paris Zalmi CC ; 94 Royals CC ; Saint Brice CC ; Sarcelles CC ; SUCC ; SOCCS ; PUC ; Mitry CC ; Mantes CC ; Niort CC ; Lisses CC ; Ris Orangis ; RSDA ; Ekota ; St Denis Stallions ; La Courneuve CC ; All Blacks CC ; Villejuif SK ; ETTS France ; Argenteuil CC ; Kwingnii Espoir ; As Orian ; Jeunesse Sportive d'Ouvéa ; AS Beirumas ; As Zapone ; IAAI Iwaji ; Mouli Sports ; Wabay Sport de Nouméa ; US We ; Association Sportive de Juan E Hnawe ; Grain de Sable Luécila ; Usilali Jeunesse de Wedrumel ; Qanono Sports ; Stade Français de Tadine ; One Sina ; Association Sportive de Wetr ; Association Sportive et Culturelle de Gaica ; Association Sportive de Kirikit.

- Absents : 20 clubs ayant des voix et droit de vote en raison de leur cotisation 2024 et licences 2025 :

Creil CC ; Francilien CC ; Les Huskies de Rouen ; Colombes CC ; Aulnay CC ; PFC Sarcelles ; Académie Cricket de Stains ; AS Lossi ; Jeunesse Sportive de Maré ; Club Omnisports de Hmeleck Loisirs ; Sporting Club Xepenehe Lilot ; Association Sportive Ponoz ; FC Lito Gaitcha ; Jeunesse Sportive Chepenehe ; Olympique du Nord ; Union Sportive de Penelo et Cuaden ; Es Wacaele ; Horizon Eleroiko ; As Pogami ; SC Ne Drehu.

- Absents : 22 clubs, sans droit de vote, soit parce que ce sont de nouveaux clubs qui n'avaient pas de licence en 2024, soit parce qu'ils ne se sont pas acquittés de la totalité de leur cotisation 2024 ou de leur cotisation 2025 :

Dijon CC ; Club de Cricket d'Orléans ; Lille Flandre ; UP Sport ; Boulogne CC ; Ofiora CC ; Villiers le Bel CC ; Central Sport Sinoj Cricket ; Cricket Club de Aouth ; Association Entente du Nord Kwegnii ; Association Sportive de Cricket de Koumac ; Club Omnisport Main Noir Tibarama ; Etoile Sportive de Kaawiipaa ; Club Olympique de Koné ; As Bengalis de Pothe ; Ominsport Club Hmeleck ; Dragon Noir ; Etoile de Banoutr ; Wain Wabay ; Lauria Sport ; Uniforme de Fayoué ; Association Sportive Kunie.

**Membres CD présents** : Prébagarane BALANE (**PB**, Président) ; Patricia CLEMENT (**PC**, Secrétaire Générale) ; James VAJOU MOUNIEN (**JV**, Secrétaire adjoint) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (**PT**, Trésorier Général) ; Mobashar ASHRAF (**MA**) ; Deva AMIRDALINGAME (**DA**) ; Jubaid AHAMED (**JA**) ; MOHAMMED AZIZUL Hoque Sumon (**MAH**) ; VIGNESH PRABHU (**VP**) ; Roselyn GOMES (**RG**), Fatima Khatun (**FK**),

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 05 avril 2025

**Membres CD absents excusés** : Balaji CADIRVELOU (BC) ; Olivier DUBAUT (OD, Vice-Président) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Asif ZAHIR (AZ, Trésorier adjoint)

**Autres personnes assistant à l'AG sur invitation du Président** : Saravanakumar DURAIRAJ (SD, Directeur Général) ; Lise MATANGA (LM, Responsable administrative et financière) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST, Responsable Développement) ; Estelle Kocica, Expert-Comptable de France Cricket

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire, le Président de France Cricket ouvre la séance à 14h21.

Nombre de clubs votants	Voix acquises	Voix présentes
53	157	110

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### 2. **Mot de bienvenue du Président :**

Le président de France cricket souhaite la bienvenue à tous les présidents ainsi qu'aux représentants des clubs à cette assemblée générale.

#### **Nomination des Scrutateurs :**

Sont nommés scrutateurs approuvés par l'assemblée générale :

Sendhilkumar TAMBIDOURE – Arun Kumar RAMAR - Sajad HAMDARD

Pour cette année, les bulletins de votes sont indiqués par un code couleur par nombre de voix

**1 voix : couleur blanche ; 2 voix : couleur orange ; 3 voix : couleur jaune ; 4 voix : couleur beige**

#### **Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mars 2024, à bulletins secrets :**

POUR	CONTRE	ABST	NUL
103	0	1	6

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2024 est approuvé.

En ligne [ici](#) sur le site de France Cricket.

### 3. **Approbation des Comptes 2024 :**

L'Expert-Comptable présente les comptes 2024 à l'assemblée, avant le passage au vote à bulletins secrets.

POUR	CONTRE	ABST	NUL
101	5	4	0

Les comptes 2024 sont approuvés.

### 4. **Approbation du Budget Prévisionnel 2025**

Le Trésorier présente les points clés avant de passer au vote à bulletins secrets.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 05 avril 2025

POUR	CONTRE	ABST	NUL
98	3	9	0

Le budget prévisionnel 2025 est approuvé.

### 5. Election Comité Directeur :

17 candidatures « Collège général » ,

- 9 femmes : BALANE Pooja, CLEMENT Patricia, GOMES Roselyn, KHATUN Fatema, LE BRETON GIRVEAU Nanon, LUSHAI Parvati, NAVANEETHA RAJU Preethy, VETEL Clémence, ZAMAN Sonia.
- 8 hommes : AHAMED Jubaid, AMIRDALINGAME Deva, AZIZUL HOQUE MD Sumon, BALANE Prébou, PALANI Gurumurthy, SARAVANAN Michel, THIYAGARAJAN Prethevechand, ZAHIR Asif.

L'assemblée passe aux votes :

AHAMED Jubaid	100
AMIRDALINGAME Deva	106
AZIZUL HOQUE Sumon	103
BALANE Pooja	102
BALANE Prébagarane	106
CLEMENT Patricia	102
GOMES Roselyn	102
KHATUN Fatema	102
LE BRETON Nanon	101
LUSHAI Parvati	102
NAVANEETHA RAJU Preethy	102
PALANI Gurumurthy	105
SARAVANAN Michel	106
THIYAGARAJAN Prethevechand	106
VETEL Clémence	105
ZAHIR Asif	106
ZAMAN Sonia	101

Les 17 candidats sont élus. L'assemblée les félicite et leur souhaite la bienvenue au sein du Comité Directeur de France Cricket.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 05 avril 2025

### 6. Election du Bureau Exécutif

L'assemblée est interrompue pour quelques instants. Le CD se retire pour proposer la composition du Bureau exécutif, puis la séance reprend.

Bureau exécutif proposé :

Président BALANE Prébagarane  
Vice-président PALANI Gurumurthy  
Secrétaire générale CLEMENT Patricia  
Secrétaire adj LE BRETON GIRVEAU Nanon  
Trésorier THIYAGARAJAN Prethevechand  
Trésorier adj NAVANEETHA RAJU Preethy

### 7. Validation du Président par l'assemblée générale

POUR	CONTRE	ABST	NUL
86	3	2	12

Prébagarane Balane est élu président de France Cricket.

Bureau exécutif en lien [ici](#) sur notre site.

### 8. Approbation des Statuts, Règlement Intérieur et disciplinaire

- Approbation des statuts (en lien [ici](#) sur notre site)

POUR	CONTRE	ABST	NUL
102	0	5	3

Les statuts sont adoptés.

- Approbation du règlement intérieur (en lien [ici](#) sur notre site)

POUR	CONTRE	ABST	NUL
103	2	2	3

Le règlement intérieur est adopté.

- Approbation du règlement disciplinaire (en lien [ici](#) sur notre site)

POUR	CONTRE	ABST	NUL
101	3	4	2

Le règlement disciplinaire est adopté.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 05 avril 2025

### 9. Compétitions 2025

Les équipes inscrites aux compétitions 2025 sont présentées (en lien [ici](#) sur notre site).

#### Règlement de participation aux compétitions :

- Bien qu'une équipe se compose de 15 joueurs/joueuses, le nombre minimum requis pour qu'un match puisse débiter est fixé à 11 joueurs/joueuses présents à l'heure officielle du début du match, et ce pour toutes les catégories (Seniors masculin/féminin, U19 masculin, U16 masculin/féminin).
- Si aucune des deux équipes ne parvient à présenter 11 joueurs/joueuses éligibles, le match sera déclaré « Non jouable » et les équipes concernées s'exposeront à des sanctions.
- Dans une démarche de soutien au développement et à la promotion du cricket chez les jeunes et les féminines, les équipes Sénior Féminines, U19 Masculins et U16 Masculins/Féminins sont autorisées à établir des ententes avec des clubs ne disposant pas d'équipe engagée dans le même championnat, afin de compléter leur effectif et garantir la tenue des rencontres.
- Seuls les **managers scoreurs** appartenant au panel officiel seront indemnisés.
- Dans le cadre de la participation aux compétitions jeunes et féminines, il est rappelé que les managers ont l'obligation de prendre une photo des deux équipes complètes en maillots avant le début de chaque match. Cette photo devra être envoyée à la Commission Sportive, accompagnée de la feuille de match dûment remplie. Lorsque ces conditions sont respectées, France Cricket procédera à une indemnisation forfaitaire de 100 € pour chaque match de championnat officiel de jeunes et féminin.

### 10. Présentation des conventions et contrats

- Abinat IT : Gestion Infrastructure / Championnat / Plateforme e-licence
- Linga Consulting : communication / Animation cricket scolaire et formation
- Apolaire : Maillage territorial et Aide demande subventions pour les clubs
- Kodex : Cabinet d'Expertise comptable
- EIRL Pavie Wilfrid : Auditeur des comptes France Cricket

### 11. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, **la séance est levée à 17h10**

**Publié par la Secrétaire Générale avec l'approbation du Président**